



Présentiel



Classe virtuelle



Hybride

# FORMATION DU REFERENT CSE HARCELEMENT ET AGISSEMENTS SEXISTES

FORMATIONS OBLIGATOIRES

Réf – CSE\_HA

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- S'approprier la législation et les différentes notions en matière de harcèlement, moral et sexuel, agression et agissement sexiste
- Apporter des repères sur le rôle des référents harcèlement dans l'entreprise et leurs moyens d'agir, autant dans la prévention que dans l'urgence d'une enquête
- Développer l'aptitude des représentants du personnel à déceler et prendre en charge les situations de harcèlement ou d'agissement sexiste



### PUBLIC CONCERNE

Membres élus du CSE, désignés comme référent harcèlement.



### PRE-REQUIS

Dans l'idéal, avoir suivi la formation initiale du CSE en Santé, Sécurité et Conditions de Travail.



### DUREE DE LA FORMATION

1 jour soit 7 heures de formation



### NOMBRE DE STAGIAIRES

6 stagiaires par session



### MOYENS HUMAINS

L'ensemble de nos formations sont dispensées par des intervenants expérimentés, à la fois formateurs et consultants, afin d'explicitier des cas concrets et de comprendre les problématiques rencontrées.

### MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ **50% apport de connaissances**
- ✓ **50% mises en situations en salle et sur le terrain (si possible)** grâce à une grande variété d'échanges-débats et d'exercices : Quiz digitaux, vidéos, propositions d'outils et de méthodes, chasses aux risques®...
- ✓ **100% adapté** au contexte de l'entreprise et au niveau de connaissance des stagiaires





Présentiel



Classe virtuelle



Hybride

# FORMATION DU REFERENT CSE HARCELEMENT ET AGISSEMENTS SEXISTES

FORMATIONS OBLIGATOIRES

Réf – CSE\_HA

## CONTENU DE LA FORMATION



### ENJEUX ET CONCEPTS EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT

- Contexte sociétal ayant amené les évolutions réglementaires et la création de référents harcèlement
- Principales notions à définir et appréhender : harcèlement moral et sexuel, agression, agissement sexiste, consentement
- Le harcèlement, cas particulier des risques psychosociaux et intérêt d'une prévention plus globale
- Identification des pratiques pouvant mener à des suspicions de cas de harcèlement

### LES MOYENS D' ACTIONS DU REFERENT

- Synthèse des actions à mettre en œuvre à travers les missions attendues du référent harcèlement et les devoirs de l'employeur
- Prévenir les risques de harcèlement à la source en étant acteur de la prévention
- Savoir réagir et mettre en place une enquête après une alerte
- Connaître les finalités de l'enquête : sanctions, délais, coordination entre acteurs, accompagnement des victimes et ouverture vers les acteurs externes pour aide complémentaire

## MODALITES ET SUIVI D'EVALUATION



- Auto-évaluation des besoins et des connaissances en amont de la formation.
- Evaluation des connaissances / compétences et aptitudes acquises au cours de la formation (exercices, mises en pratique) et en fin de formation.
- Auto-évaluation des acquis au regard des objectifs pédagogiques énoncés.
- Evaluation de la satisfaction des participants à l'issue de la formation.
- Feuille de présence et attestation de fin de formation.

### TARIFS

A partir de 1 250 € HT\*  
(\*8 stagiaires minimum)

### CONTACT

contact@agbsolutions.fr  
09.80.08.51.15

### DELAIS D'ACCES

En intra – 1 mois  
En interne – 48h



Accès aux personnes en situation de handicap sur demande

